

CLIGEET



Commission Locale d'Information sur les Grands Equipements
Energétiques du Tricastin

Séminaire Démantèlement ANCCLI / IRSN

Présentation du groupe de travail CLIGEET
Suivi du démantèlement d'Eurodif et avenir des déchets



-En préambule

Quelques chiffres sur le démantèlement EURODIF

- mise à l'arrêt définitif + démantèlement = 25 ans (2013-2038)
- 210 000 tonnes de déchets, soit 179 000 m³
- Un stockage au CIREs : 8 000 m³/an, soit 2 à 3 transports quotidiens
- Le besoin d'un nouveau centre de stockage à l'horizon 2025/2030

Sommaire

- Origines du groupe de travail
- Mise en place du groupe de travail
- Première rencontre : adapter la méthode et le contenu
- Interrogations sur la suite du travail

Origines du groupe de travail

Assemblée plénière du 21 juin 2012

Intervention du collège des syndicats sur le démantèlement d'Eurodif et proposition d'ouvrir un débat sur le recyclage des aciers.

Assemblée plénière du 8 février 2013

Annonce de la création du groupe de travail portant plus généralement sur le démantèlement d'EURODIF.

Bureau de la CLIGEET de décembre 2013

Lancement du groupe de travail qui doit déterminer par lui-même ses propres objectifs et sa méthodologie de travail.

Mise en place du groupe de travail

Tous les membres de la CLIGEET invités à participer (titulaires, suppléants, invités, experts et exploitant).

Un travail important réalisé par les représentants syndicaux pour réunir tous les collèges de la CLI.

Résultats

Une composition représentative de l'ensemble des collèges de la CLIGEET (18 participants dont AREVA), attestant de l'intérêt pour le sujet.

Première rencontre : adapter la méthode et le contenu

Les objectifs de la première rencontre de janvier 2014 :

- Présentation de la thématique du démantèlement en France,
- Prendre connaissance du projet de mise à l'arrêt définitif de l'installation et du démantèlement,
- Échanger sur les attentes de chaque participant,
- Définir les premiers objectifs et une méthodologie de travail.

Première rencontre : adapter la méthode et le contenu

Les conclusions de cette première rencontre.

Sur la méthode, les membres conviennent que le groupe de travail :

- Ne prend pas part aux choix techniques retenus par l'exploitant (démantèlement),
- Doit s'inscrire dans la durée,
- Doit demeurer un lieu de débat serein et dépassionné,
- Suit la mise à l'arrêt définitif et les avancées du plan de démantèlement,
- Travaille ponctuellement sur des sujets spécifiques.

Sur le contenu, les membres retiennent les pistes de travail suivantes :

- **La thématique de la gestion des déchets (filères, transports, valorisation),**
- Les impacts environnementaux,
- L'instruction du dossier,
- Le suivi du projet,
- La radioprotection.

Interrogations sur la suite du travail

Des interrogations sur les limites du groupe de travail

- Quelle influence d'un groupe de travail centré sur un cas local face à des thématiques qui dépassent le cadre EURODIF (sur la gestion des déchets en particulier) ?
- Comment structurer le travail et les résultats du groupe de travail ?

Propositions et premières réflexions

- Porter et partager les résultats du groupe de travail à l'échelle nationale, en s'appuyant sur l'ANCCLI par exemple (GPMDR).
- Travailler collectivement à l'élaboration de propositions et de solutions, par exemple sur la thématique de la gestion des déchets, et les partager dans un « livre blanc ».

CLIGEET



Commission Locale d'Information sur les Grands Equipements
Energétiques du Tricastin

Merci de votre attention !

Des questions ?

